

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00861 Numéro SIREN : 753 596 972 Nom ou dénomination : A,B,C,D SERVICES
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/05/2019 sous le numéro de dépôt 5980

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	108	100	8		8	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	10 932	10 174	759	1 616	858	53.06
	Autres immobilisations corporelles	28 542	12 082	16 460	21 227	4 767	22.46
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	32		32	32		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		39 614	22 356	17 258	22 875	5 617	24.55
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	400		400	333	67	20.12
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	660		660		660	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	10 444		10 444	8 208	2 236	27.24
	Autres créances	226		226	883	657	74.39
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	128 764		128 764	95 578	33 186	34.72
	Charges constatées d'avance (3)	1 700		1 700	500	1 200	240.00
	Total III	142 194		142 194	105 502	36 693	34.78
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		181 809	22 356	159 453	128 377	31 076	24.21

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	4 000	4 000		
	Réserves				
	Réserve légale	400	400		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	91 859	73 992	17 867	24.15
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	30 017	17 867	12 150	68.00
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	126 276	96 259	30 017	31.18
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	13 678	17 989	4 311	23.96
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	10 200	80	10 120	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	608	481	126	26.23
	Dettes fiscales et sociales	8 691	13 567	4 876	35.94
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	33 177	32 118	1 059	3.30
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	159 453	128 377	31 076	24.21

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

23 871 18 440

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	135 408		135 408	140 354		4 946	3.52
Chiffre d'affaires NET	135 408		135 408	140 354		4 946	3.52
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			200	25		176	709.74
Total des Produits d'exploitation (I)			135 608	140 379		4 771	3.40
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			22 271	32 226		9 955	30.89
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			67	97		164	169.07
Autres achats et charges externes *			26 085	29 513		3 427	11.61
Impôts, taxes et versements assimilés			5 094	4 632		462	9.98
Salaires et traitements			26 400	34 325		7 925	23.09
Charges sociales			13 225	17 458		4 233	24.25
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 699	9 260		2 561	27.65
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0	97		97	99.99
Total des Charges d'exploitation (II)			99 708	127 607		27 899	21.86
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			35 900	12 772		23 128	181.09
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	303	443	140	31.54
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	303	443	140	31.54
2. Résultat financier (V-VI)	303	443	140	31.54
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	35 597	12 329	23 268	188.73
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		11 750	11 750	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		11 750	11 750	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	34	315	281	89.21
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 441	2 441	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	34	2 756	2 722	98.77
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	34	8 994	9 028	100.38
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 546	3 455	2 091	60.52
Total des produits (I+III+V+VII)	135 608	152 129	16 521	10.86
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	105 591	134 261	28 670	21.35
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	30 017	17 867	12 150	68.00

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

A,B,C,D SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 10, rue Saint-Michel, 21610 CHAUME ET COURCHAMP
753 596 972 RCS DIJON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15 MAI 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 30 016,85 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	30 016,85 euros
-------------------------------	------------------------

A titre de dividendes	25 000,00 euros
Soit 62,50 euros par action	

Le solde	5 016,85 euros
-----------------	-----------------------

A porter en totalité au compte "autres réserves" dont le solde s'élève ainsi à 96 859,02 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 25 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

PA

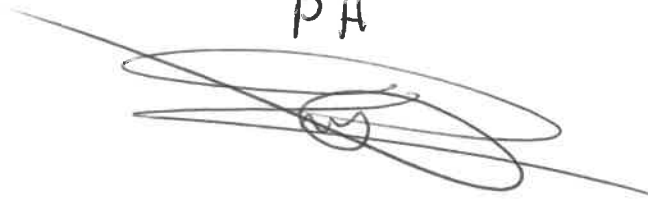
paraphes

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

PH

A handwritten signature in dark ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES
DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après :

Dénomination : **A,B,C,D SERVICES**

Siège social : 10 rue Saint-Michel, 21610 CHAUME ET COURCHAMP

Numéro SIREN : 753 596 972

Représentée par : Monsieur Hubert PRUGNOT, Président

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'associé unique.

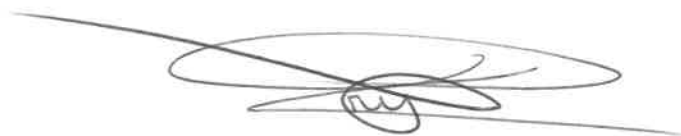
Déclare donner mandat à :

ELYPS'6
16 Boulevard Winston Churchill
21000 DIJON
790 017 859 RCS DIJON

Pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 et L.232-23 du code de commerce auprès du Greffe du Tribunal de commerce de mon ressort.

Le 15/05/2019

Hubert PRUGNOT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hubert Prugnot', written over a horizontal line.